

ARRONDISSEMENT DE SAINT CLAUDE

Type de réunion : réunion d'école publique

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

. Comment l'École peut-elle concilier éducation et instruction ?

L'environnement de l'école a changé ; les difficultés sociales augmentent ; les familles sont trop mobiles.

Quel modèle peut-on donner aux enfants quand on est exclu de la société?

C'est le règne de l'individualisme ; la seule valeur qui compte c'est celle de l'argent.

L'école doit être ouverte à tous ; elle doit former des citoyens capables d'évoluer, leur donner les bases nécessaires, former l'esprit critique.

La morale n'est plus enseignée en tant que discipline mais elle existe sous une autre forme, plus présente.

L'école doit refuser les pressions économiques (marques publicitaires sur les vêtements).

La société doit éviter l'individualisme et les exclusions.

. Comment l'École peut-elle à la fois transmettre une culture générale et préparer à la vie active dans un monde incertain ?

Formation généraliste : toutes les disciplines doivent être enseignées.

Culture commune accessible à tous (générale, technologique, professionnelle).

La scolarité obligatoire pourrait aller jusqu'à 18 ans.

Il faut donner à tous les moyens de réussir.

L'école doit être neutre : laïcité ; pas de communautarisme religieux.

Ne pas créer des Lycées de métiers (Suzuki par exemple).

. L'École peut-elle contribuer à éclairer les choix des Français sur l'Europe ?

Pour éduquer à la citoyenneté, il faut des règles de vie dans la classe.

La France est le seul état laïque en Europe ; il n'y a pas d'égalité des citoyens.

Les programmes doivent être harmonisés pour offrir le même cursus à tous, dans chaque pays.

L'objectif de l'harmonisation des L.M.D. est de permettre de faire des économies.

Refuser l'Europe du capital et les pressions religieuses.

Il n'est pas nécessaire de voter une nouvelle loi à propos du port du voile islamique qu'il ne faut pas accepter ; il suffit d'appliquer celles qui existent.

. Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ? comment assurer la continuité ?

. Autres remarques :

Le modèle de l'éducation n'existe plus (perte des repères).

Les médias ont une influence néfaste (télévision, jeux électroniques...).

Les enseignants ne sont plus écoutés ; il faut leur rendre leur dignité, leur donner de meilleures conditions de travail.

ARRONDISSEMENT DE SAINT CLAUDE

Type de réunion : réunion d'école publique

08. Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

- **Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?**

Il faut réduire la quantité des devoirs à la maison et miser sur la qualité.

Il ne faut pas de devoirs à la maison.

Les devoirs permettent un lien entre les parents et leurs enfants ; les parents peuvent mieux suivre le travail de leurs enfants.

- **Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?**

L'école ne doit pas être un lieu de compétition.

L'évaluation n'est pas une sanction mais une source d'apprentissage et de succès.

A l'école on accepte l'erreur alors que la société ne l'accepte pas ; les médias montrent que si on fait des erreurs on est "viré".

- **Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre ?**

La mission des parents c'est de développer chez leurs enfants le désir et le plaisir d'apprendre, de les rendre autonomes.

L'élève doit être comparé à lui-même et non aux autres.

L'école doit éveiller la curiosité.

- **A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?**

La mise en application des cycles est actuellement impossible par manque de moyens.

Le travail en cycles est nécessaire ; le C.P. pourrait débiter entre 5 et 8 ans.

Il faut tenir compte de l'âge mental des enfants.

Faire sauter le verrou de l'entrée en 6^e.

Il n'y a pas de règles pour réussir un redoublement mais il faut l'accord entre la famille, l'enfant et les enseignants.

- **Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'École (tutorat, devoirs à l'École, etc.) ?**

Apprendre à lire pour communiquer avec les autres.

Plus de temps libre à la maison permettrait à l'enfant de mieux profiter de l'aide des parents quand ceux-ci sont disponibles. Quand ils ne le sont pas assez, on accentue les inégalités.

Il faut améliorer les échanges entre les parents et les enseignants, entre l'école et le Collège.

Les réunions de parents devraient permettre de rencontrer ceux dont les enfants ont davantage de besoins.

Le recrutement et la formation des aides éducateurs permettrait d'aider les enseignants.

Pour travailler en équipes il faut libérer du temps pédagogique.

Evaluer les écoles présente un danger quand on les compare.

A qui s'adressent les évaluations?

ARRONDISSEMENT DE SAINT CLAUDE

Type de réunion : réunion d'école publique

18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

- **L'efficacité de l'École exige-t-elle plus de décentralisation ?**

La décentralisation a permis d'améliorer et de moderniser les infrastructures. Par contre elle augmente la disparité entre les régions (les moyens sont différents).

La situation a été améliorée mais sans décentralisation, l'état n'aurait-il pas été obligé de le faire?

Les moyens alloués par les communes varient de 1 à 8 ; il faut avoir les mêmes moyens et les mêmes dispositifs pour éviter les disparités, le même budget de fonctionnement de 100 €par enfant (l'échelle actuelle est de 10 à 100 €).

Avec quel argent les personnels de service, de santé, Conseillers d'orientation ... décentralisés seront-ils payés ? La conséquence sera une augmentation des budgets des collectivités. L'état se désengage.

Que devient l'argent qu'il ne dépense plus?

De toute façon ce sont toujours les mêmes qui paient.

La décentralisation est un mensonge des hommes politiques.

La politique contractuelle est une source supplémentaire d'inégalités.

La loi d'orientation de 1982 n'a jamais été évaluée.

- **Quelles compétences l'État doit-il absolument conserver ?**

Les programmes et les moyens.

Il doit définir les objectifs de l'Education Nationale.

Laisser plus de flexibilité aux enseignants en rapport avec les situations locales afin de permettre l'épanouissement de l'enfant dans son environnement.

Le regroupement des écoles permet une économie de personnel mais cette économie est mise dans les frais de transports : c'est un transfert du financement.

Les compétences scolaires prises par les Communautés de communes ajoutent un échelon de plus.

Certains parents sont satisfaits de la politique menée sur le secteur pour les petits regroupements (2 écoles) ; il a permis de mettre en place des ateliers culturels (musique, théâtre).

Quand les communes font des efforts d'équipement pour les réseaux de bibliothèque et d'orientation, le département ne finance pas le déplacement du personnel.

LES 3 PRIORITES DE L' ECOLE :

1. Augmenter les moyens, recruter et améliorer la formation du personnel.
2. Laisser aux enfants le temps d'apprendre en fonction de leur évolution et développer leur curiosité.
3. Responsabiliser les parents et leur donner un rôle plus important.